

CHAPITRE IV

Le Gouverneur J.-B. THORN

1783-1841

L'époque pré-révolutionnaire.

Fils puîné du notaire Jean-Pierre Thorn-Toussaint, il naquit à Remich le 7-3-1783 et fut élève des Ecoles Centrales de Trèves et de Luxembourg, cette dernière créée en 1797-98 par l'administration républicaine à l'instar de ce qui s'était fait dans tous les autres départements. Ces écoles étant caractérisées et par la faculté laissée aux élèves de 12 à 16 ans de s'inscrire dans une section de leur choix, et par l'importance accordée aux sciences qui prenaient le pas sur les lettres, on comprend que le Premier Consul n'eut de cesse que la base de cet enseignement moyen ne fût modifiée par la loi scolaire du 11 floréal an X (1-5-1802). A Luxembourg, l'Ecole Centrale fut changée la même année en Ecole Secondaire, et c'est avec la distribution de prix du 10 fructidor (28 août) que prit fin la première de ces écoles. J.-B. Thorn y décrocha le premier prix en physique, en chimie et en législation (1).

Ses études de droit faites à Paris, il les clôtura par le doctorat obtenu en 1805 et après avoir remporté la palme pour une étude importante sur la législation pénale.

C'est de France qu'il rapporta ses idées avancées, y ayant fréquenté «des intellectuels épris d'indépendance et imbus des doctrines des encyclopédistes» (1bis).